



**Assemblée Générale Ordinaire
Vendredi 9 Novembre 2018
Base Nautique Miaille et Munoz à Sète**

Représentants des clubs présents :

- Aviron Agathois : Florence Farenc
- Aviron Sétois : Maxime Dalmon
- Aviron Club Bassin de Thau : Philippe Legeay
- Montpellier UC Aviron : Maria Pierre André et Véronique Maldéra
- Aviron Mézois : Dominique Lanoy
- Aviron Club Biterrois : Jean Manuel Ribeiro Da Fonseca
- Aviron Club du Ponant : Laurence Teluob
- Poids d'interrogation : Didier Coutant
- Club Aviron Mauguio Carnon : Guillaume Barbe

Club absent : Aviron Balaruc

Membres du comité directeur présents :

Delphine Sigal, Laurence Teluob, Florence Farenc, Xavier Dyvoire, Guillaume Barbe, Claude Tronel, Philippe Legeay, Jean Manuel Ribeiro Da Fonseca, Didier Coutant

1) Vérification des pouvoirs et du quorum

Le comité comprend 10 clubs soit pour cette AG 2018: 28 voix.

Il a été réceptionné les 9 pouvoirs des clubs suivants : ACBT, Agde, Béziers, Carnon, la Grande Motte, Montpellier, Poids d'Interrogation, Mèze et Sète.

Ces clubs présents représentent 26 voix.

Le quorum est atteint.

L'assemblée générale peut délibérer.

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 octobre 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 octobre 2017 est mis aux votes

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité.

3) Compte rendu moral de la Présidente et présentation des projets 2019

Delphine remercie l'ensemble de l'assemblée présente :

- Les présidents des clubs,
- Les représentants des clubs
- Les membres du comité directeur

Lors de la saison 2017-2018, le comité directeur s'est réuni à quatre reprises.

Les comptes rendus sont disponibles sur le site du comité départemental : <http://www.aviron34.fr/le-comiteacute.html>

Le comité a poursuivi l'organisation de formations :

- Formation initiateur : 10 personnes ont été formées
- Formation J12-J14 : une seule journée au mois de janvier
- Formation coach indoor/avifit : formation d'une coach indoor
- Initiation à l'aviron de mer (découverte) : une journée organisée à la Grande Motte le 10 juin, la 2^{ème} session n'a pu être calée dans le calendrier
- Formation des élèves STAPS activités physiques adaptées (APA) sur 5 journées (8-15-22-29 mars et 5 avril) et participation à la 16^{ème} journée des activités physiques adaptées (JAPA) le 12 avril 2018.

Organisation des régates :

- Le Grand prix mer s'est déroulé à Valras (10^{ème} édition) le 23 juin (organisée par l'Aviron Club Biterrois) avec les dotations financières et matérielles de Hérault Sport,
- Le grand prix indoor au mois de décembre a bénéficié d'une dotation matérielle d'Hérault Sport : écrans et goodies.

Côté aides à l'équipement :

Six clubs ont pu bénéficier d'aides pour l'achat de combinaisons ou de gilets techniques : 4000 € d'aides ont ainsi été attribués dans ces clubs.

Bougez – Ramez :

L'action emblématique du comité a été organisée en collaboration avec Hérault Sport et Mutualité Occitanie.

Elle s'est déroulée sur 14 collèges. La coordination était assurée par l'Aviron Sétois et 7 clubs ont assurés certaines prestations dans les collèges : Agde, Béziers, Balaruc, Sète, Poids d'Interrogation, ACP Grande Motte et MUC Aviron.

Financement 2018 du CD 34 :

Nous avons pu obtenir la même dotation que l'année passée sur le CNDS, soit 3500€ pour les actions « tête » de réseau à savoir les formations, que nous avons ciblées sur les femmes.

Nous avons également eu un accompagnement de Hérault Sport (9720 €), somme qui n'a pas été modifiée par rapport à l'année précédente.

Cette aide nous a permis d'accompagner l'étape organisée par le club de La Grande Motte du Challenge des jeunes rameurs, le grand prix mer à Valras, le marathon de Carnon.

Il reste sur cette saison, l'hivernale Agathoise et le rassemblement des vétérans qui a été décalé sur la journée du Huit, la journée proposée début octobre n'ayant intéressé personne.

La randonnée mer et étang ayant été annulée 2 fois, le club a perdu la dotation financière et doit rendre la dotation en tee-shirt.

Enfin, nous avons l'aide du conseil départemental sur le fonctionnement (1000€) et pour la 2^{ème} année la reconduction des aides sur la « diversification des pratiques » et la promotion de l'engagement des jeunes » qui permettent de financer l'ouverture à d'autres pratiques que la compétition aux jeunes, le « bougez-ramez », les formations : initiateur, éducateur, arbitrage, entraîneur.

Je rappelle que les interventions en milieu scolaire ne sont pas prises en charge par le CNDS et que Hérault Sport ne finance plus les formations.

Le Comité a répondu à l'appel à projet « Sports de Nature » auprès de la DRJSCS mais nous n'avons pas été retenu.

Au mois d'avril (18 avril) le comité aux côtés de la Mutualité Occitanie et la fédération française des diabétiques a participé à l'étape Grand-Mottoise, du parcours du cœur, avec la collaboration du club de la Grande Motte.

Cet été, nous avons travaillé sur la plaquette générique du comité avec Jean Paul RUIZ.

Les clubs ont été sollicités pour la validation des informations les concernant.

Cette plaquette est présentée à l'ensemble de l'assemblée.

Elle avait été initialement commandée sur un axe « aviron santé » mais elle a été finalement conçue pour l'ensemble des activités et surtout pour avoir un support sur lequel on visualise l'emplacement des clubs (modèle = carte du bougez ramez).

Le comité et l'ensemble des clubs remercient le Crédit Mutuel qui a financé la reprographie.

Cette plaquette est disponible sur le site internet du comité et sera distribuée lors des « Bougez-Ramez » lorsque ces étapes sont sur des zones de chalandise des clubs.

Un concept graphique a également été demandé à Divergentes Communication, il est également sur le site du comité.

Ces documents sont disponibles sur le site, sur tweeter, Facebook, à Hérault Sport, à la Maison Régionale des Sports, envoyés avec les conventions « Bougez-Ramez » dans les collèges partenaires.

Ils ont été relayés par Cathy Barbaza sur le stand Hérault Sport à la foire de Montpellier (octobre 2018) ainsi que sur la journée « sport entreprises » à Montpellier (4 octobre 2018).

Perspective 2019 :

Pour cette nouvelle saison, les aides à la formation à destination plus particulièrement du public féminin seront proposées : indoor, initiateur, éducateur, entraîneur.

Des animations en co-production avec Hérault Sport seront proposées.

Les co-productions organisées en 2018 seront reconduites, reste à caler l'aide à l'équipement et la répartition entre les clubs.

Le CD34 Aviron émet l'idée d'achats chez Incept Sport France. A ce sujet, un devis a été demandé pour des comptes coups sans fils, des PM pour les ergomètres et des avirons.

Le sujet sera abordé après le rapport financier.

Reste également à caler un 2^{ème} grand prix mer : le club de La Grande Motte est-il prêt ?
Sinon, on proposera simplement une journée découverte de l'aviron de mer.

Delphine profite de l'AG pour rappeler à ce stade que le CD34 aviron a besoin de TOUTES les factures en plus du récapitulatif financier du club pour que Hérault Sport puisse verser la co production.

A propos de l'aide à l'équipement : il ne sera pris en charge que les factures intervenues après le vote chez Hérault Sport. En 2018, les achats de début de saison ont posés problèmes, et le CDA a été obligé de se justifier.

Autre point, lors des événements organisés en co-production, Hérault Sport souhaite qu'une communication soit réalisée en parallèle. Cette communication est lourde à gérer, en effet il faut aller récupérer les flammes le vendredi et les ramener le lundi matin, ce qui est difficilement gérable quand seule la présidente s'en occupe.

C'est donc un investissement à destination des clubs mais qui est difficile à tenir.

Celui-ci est mis au vote de l'assemblée

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4) Compte rendu financier du trésorier

Delphine donne la parole à Guillaume, trésorier, qui présente le budget de l'année écoulé.

Il est joint à ce procès-verbal.

À la suite du compte rendu financier, celui-ci est soumis aux votes des adhérents

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier de la saison 2017/2018 est approuvé à l'unanimité

5) Budget prévisionnel

Guillaume présente le budget prévisionnel de la saison 2019
Les tarifs pour les licences A et I de la fédération resteront inchangés.

Le budget prévisionnel 2019 est mis aux votes

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité

6) Débat

Pour donner suite à la présentation du budget prévisionnel 2019, un débat sur l'utilité d'un prélèvement auprès des clubs débute suite à l'interpellation par Maxime Dalmon sur ce sujet.

Au final, même s'il est vrai que la somme prélevée est redistribuée aux clubs sous forme d'aide. Ce prélèvement se révèle indispensable vis à vis de nos autorités de tutelle lors des différentes demandes de budget (justification de nos fonds propres).

Ensuite l'assemblée discute des différentes modalités de mise en place des différents projets 2019.

a) L'aide à l'équipement :

Delphine nous présente le devis (avirons - compte coup - Boitier PM5) qui a été demandé auprès de Incept. Ce devis convient aux clubs présents.

L'aide à l'équipement sera cette année de 6000€, dont 2 000 € de fonds propre comité départemental.

Le débat sur répartition de cette aide débute.

La solution retenue et la plus équitable est celle d'utiliser la représentativité des clubs, comme pour la représentativité à l'assemblée générale en cours. On va donc diviser la somme par le nombre de voix et la redistribuer aux clubs au prorata des voix de chacun des clubs, soit 214€ par voix.

Pour rappel :

- 4 voix : La Grande Motte, Carnon et Sète (AS)
- 3 voix : Agde, Béziers et Montpellier
- 2 voix : Balaruc, ACBT et Mèze
- 1 voix : Poids d'Interrogation

b) Bougez ramez

Augmentation de la dotation afin de pouvoir affecter un bus lors de la finale régionale au meilleur des 14 collèges du département.

Claude Tronel ne trouve pas opportun cette augmentation car elle n'a aucun impact sur les clubs.

Delphine Sigal lui répond que c'est au club à saisir cette opportunité de « rentrer » dans un collège. Le comité met à disposition des outils, à eux de s'en saisir.

c) Rassemblement des jeunes

Le rassemblement des jeunes J12-J14 se fera début mars, le lieu est encore à déterminer.

Accompagnement des coachs par 250€ la journée.

d) Formation-initiateur

Elle sera organisée cette année par le club de Carnon les 12, 19 et 26 janvier 2019

Le nombre minimal de participant est de 5 personnes et on peut aller jusqu'à 20.

A ce sujet Delphine rappelle que toutes les formations (Initiateur, Educateur, Coach aviron Indoor, Arbitre, ...) faites par une femme licenciée dans un club Héraultais sera prise en charge par le CD 34aviron.

e) Perfectionnement mer

Philippe Legeay informe d'une session de perfectionnement mer le 9 mars ou le 10 mars 2019. Il permet de donner une suite à l'initiation proposée par la Grande Motte. Le passage de brevet sera proposé dans la foulée.

21h fin de l'assemblée générale, la présidente invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.